VIELSALM

Premier bilan pour la campagne « Gay friendly »

La campagne « Gay friendly » a été lancée il y a un an à Musson. Le premier bilan de cette opération vient d'être présenté à Vielsalm.

• **Jean-Michel BODELET**

Les responsables de la campagne, l'hôte du jour, Élie Deblire et des commerçants « Gay friendly » ont fait le bilan, un an après.

La discrimination est certes un terme à la mode. N'empêche, derrière la sémantique pure se trouve une réalité. Dans ces personnes frappées par ce qui peut s'apparenter à de l'ostracisme, se trouvent les LGBT, acronyme pour lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres. Notre province est loin d'être à l'abri. La députée provinciale Nathalie Heyard l'explique, partant d'un cas concret dans le Luxembourg : *« On assiste à de véritables cas d'homophobie. Un couple homo, tenant un restaurant, a été victime de dégradations, de propos déplacés et d'autres surprises dans sa boîte aux lettres. »*

Les hébergements touristiques font parfois les frais d'être tenus ou d'accepter des homosexuels : *« Cela peut se lire sur les sites spécialisés où un touriste peut commenter la qualité de l'hébergement. On y trouve parfois des remarques déplacées »*, glisse Annick Adam, gestionnaire d'une chambre d'hôtes, « les Oiseaux de Passage » à Harre, dans la commune de Manhay.

Bilan positif

Il y a un an, à Musson, la Maison Arc-en-Ciel de la province de Luxembourg, soutenue par le service social et santé de la Province lançait la campagne : « Ma commune, une commune ouverte à tous, une commune gay-friendly. » Elle est la seule en Fédération Wallonie-Bruxelles à avoir lancé une opération de ce type. *« Nous avons contacté par courrier les 44 communes de la province. Une fois la réponse des autorités connues, nous avons entamé une démarche de porte à porte chez les commerçants »*, explique Marie-Ange Cornet, directrice de la Maison Arc-en-Ciel. Elle ajoute : *« Nous proposons aux services publics, aux commerces d'apposer un autocollant gay-friendly à leur vitrine, signifiant le même accueil, la même qualité de services tant aux LGBT qu'aux personnes hétérosexuelles. »* Pour la directrice, il s'agit d'une *« démarche citoyenne, sans contrôle, sans contrat avec le commerçant »*.

430 commerces et services

Le bilan de cette première année vient d'être présenté à Vielsalm, commune qui a de suite embrayé pour ce projet. Dans la quinzaine de communes qui adhèrent à la campagne, 430 commerces et services sont devenus gay-friendly et ce sur 673 rencontrés ou contactés. Certains n'ont pas encore pris la décision, d'autres ont refusé. Non pas par homophobie mais, comme le glisse le bourgmestre de Vielsalm, Élie Deblire : *« Certains commerçants ne voyaient pas l'utilité d'apposer un autocollant de ce type. Ils argumentent que leur service, la qualité de l'accueil sont identiques pour tous. »* Certes, *« certains commerçants préfèrent garder une neutralité, ne voulant pas s'engager, mais me garantissaient qu'ils ne faisaient aucune différence dans leur clientèle »*, glisse Stany Gentgen, animateur à la Maison Arc-en-Ciel. ■

14 communes engagées

Les 44 communes de la province ont été invitées à rejoindre la campagne mais aussi à en être les relais auprès de leurs commerces.

Quatorze communes se sont engagées : Arlon, Chiny, Florenville, Gouvy, La Roche-en-Ardenne, Libin, Manhay, Meix-devant-Virton, Musson, Nassogne, Paliseul, Vaux-sur-Sûre, Wellin, Vielsalm.

Avec des participations des commerces oscillant de 100 % à Manhay à 43 % à Chiny. Certains commerces ont, par ailleurs, fait part de leur volonté d'adhérer à la campagne, sans pour autant attendre le retour de leur commune. 14 communes sur 44, cela peut sembler peu.

Marie-Ange Cornet, directrice de la Maison Arc-en-Ciel relativise cependant : *« Notre demande est arrivée uniquement par courrier. Il n'y a eu aucune relance téléphonique par exemple »* et de noter que la campagne va se poursuivre, même si les moyens humains affectés à l'opération seront moindres.

La directrice d'affirmer, en outre, que le bilan d'une telle campagne doit se faire au bout de 4 ou 5 ans.